

ÉLECTIONS CANTONALES 2021

En vue des élections cantonales du 18 avril 2021, voici les possibilités offertes aux citoyens pour voter:

- Vote par correspondance en déposant votre enveloppe à la poste (courrier B jusqu'au mardi précédant le scrutin et courrier A jusqu'au vendredi).
- Vote par correspondance en déposant vos enveloppes de vote jusqu'au dimanche 18 avril à 10 h dans les boîtes aux lettres des administrations à Bevaix, Gorgier et Saint-Aubin.
- Vote en personne (muni de votre carte de vote) au bureau électoral le dimanche de 10 h à 12 h au siège de l'administration communale de La Grande Béroche, rue de la Gare 4 à Saint-Aubin-Sauges.
- Vote au domicile sur demande jusqu'au dimanche à 11 h, pour les personnes malades ou handicapées.
- Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le contrôle des habitants au 032 886 52 00.

En fonction de la situation sanitaire et par mesure de précaution, nous vous invitons à voter par correspondance, dans la mesure du possible.

Le contrôle des habitants

HORAIRES SPÉCIAUX

Du 2 avril au 24 mai, l'ouverture de l'administration communale de Saint-Aubin et de Bevaix, ainsi que de leurs déchetteries variera au gré des jours fériés.

Pâques: les bureaux de l'administration communale seront fermés le vendredi 2 et le lundi 5 avril.

Les déchetteries seront fermées le vendredi 2 et le lundi 5 avril, cependant leurs ouvertures sont maintenues le samedi 3 avril.

Ascension: les bureaux de l'administration communale seront fermés le jeudi 13 et le vendredi 14 mai.

Les déchetteries seront fermées le jeudi 13 et le vendredi 14 mai, cependant leurs ouvertures sont maintenues le samedi 15 mai.

Pentecôte: les bureaux de l'administration communale seront fermés le lundi 24 mai.

Les déchetteries seront fermées le lundi 24 mai.

Comm à la Une



COMMUNE DE
LA GRANDE BÉROCHE

MARS 2021 / 02



éditorial

Le samedi 20 mars marquait le début du printemps. Comme le dit la chanson d'Henri Dès « J'suis content, c'est le printemps! ». En effet, cette saison est synonyme de jours plus longs, d'une température plus douce, d'une végétation renaissante. C'est aussi le réveil de la faune et la saison des fleurs. La nature s'épanouit en nous offrant une palette de couleurs et d'odeurs.

Cette nature si présente au sein de notre commune, avec sa forêt couvrant la moitié de notre territoire, ses rives s'étendant sur 10 kilomètres, ses nombreux « petits » cours d'eau, ses zones agricoles et viticoles, ses sites emblématiques (le Creux-du-Van, la Pointe du Grain), ses nombreux chemins de randonnées, ses plages, etc., nous offre une multitude de possibilités de profiter de cette belle saison qu'est le printemps.

Je vous encourage donc vivement à prendre un grand « bol » de nature à l'occasion de ce printemps qui prend une saveur toute particulière durant cette période de pandémie.



Tom Egger,
conseiller
communal



biodiversité

Revitalisation de l'étang du stand de tir de Bevaix

En octobre 2019, la commune a procédé à la réfection et à la revitalisation de l'étang du stand de tir de Bevaix. Celui-ci s'était atterri avec les années et n'était plus propice à la reproduction de nombreux batraciens. Ces travaux ont fait l'objet d'un investissement total de CHF 12 000.–, ce dernier ayant été subventionné à hauteur de CHF 7 500.– par l'Etat de Neuchâtel et la Confédération.

Afin de redynamiser ce lieu, les actions suivantes ont été menées: expertise du lieu et recensement des différents batraciens présents, abattage et mise en lumière du point d'eau, terrassement et agrandissement de l'étang, mise en place d'une bâche pour garantir l'étanchéité de la mare, aménagement de l'étang avec des galets et des blocs de pierre, curage du cheminement en tuf pour garantir l'amenée d'eau et mise en place de panneaux d'informations. L'ensemble des travaux ont été conduits et exécutés par le service forestier communal.

Ce lieu voué à la biodiversité aurait dû faire l'objet d'une inauguration au printemps 2020, mais les conditions



sanitaires ne l'ont pas permis. Avec le printemps qui arrive, la commune vous invite à vous rendre sur place. L'accès à l'étang se fait par le chemin situé au nord du stand de tir de Bevaix.

Léo Chapuisod, forestier de cantonnement

plantes envahissantes

Déchets de jardin, une plaie pour la forêt

Nos jardins fleurissent. Les plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance. Il en existe un grand nombre, elles peuvent être exotiques et envahissantes.

Durant l'automne 2020, le service forestier communal a conduit des actions de lutte contre la renouée du Japon, le laurier-cerise et les arbres à papillons. Ces travaux seront reconduits en 2021 afin de limiter la dissémination de ces plantes envahissantes sur le territoire communal, plantes appelées aussi «néophytes».

Les forêts peuvent être fortement impactées par des dépôts de déchets sauvages illégaux. En effet, hors de tout contrôle, ces végétaux envahissent l'espace et font

de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes qui sont les futurs grands arbres de demain. Bien que les déchets de taille de jardins s'apparentent parfois aux branchages laissés au sol après les exploitations par les forestiers, le dépôt de déchets verts en forêt est interdit et punissable par la loi. Les autorités communales comptent donc sur la collaboration de chacune et chacun pour une élimination consciencieuse de ce genre de déchets et vous en remercie par avance.

Le service forestier



Renouée du Japon.



Laurier-cerise.

attention!

Respect de la signalisation forestière

Lors des chantiers d'exploitation qui se sont déroulés entre l'automne 2020 et ce début d'année, la signalisation mise en place a fait l'objet d'actes de vandalisme ou de non-respect. Nous souhaitons rappeler que les travaux sylvicoles peuvent être source de dangers pour le personnel forestier comme pour les promeneurs. Bien que les itinéraires empruntés peuvent parfois être bouleversés, nous remercions la population pour sa compréhension et sa collaboration. Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute explication ou complément d'information.

Le service forestier



infos pratiques



LES JUBILAIRES DE LA COMMUNE

Nous adressons toutes nos félicitations à nos jubilaires

90 ans, en février: Mesdames Madeleine Divernois, Saint-Aubin et Suzanne Guyot, Chez-le-Bart

90 ans en mars: Lore Baumeler, Bevaix, Monique Benoit; Chez-le-Bart, Lucienne Burgat, Bevaix; Yvonne Devenoges, Saint-Aubin et Jeanne Montandon, Chez-le-Bart.

PLAGES COMMUNALES

A la plage de Vaumarcus, nous allons transformer l'ancienne station de pompage au port pour l'aménager en toilettes publiques. Ces travaux, planifiés dans un souci d'amélioration des infrastructures communales, bénéficieront aux personnes qui profitent de la baignade dans ce bel endroit.



ACHAT ET FOURNITURE DE COPEAUX DE BOIS

Le printemps est là! Afin d'aménager vos extérieurs, le service forestier communal vous propose ses conditions de vente de copeaux de bois destinés à la couverture de plates-bandes. Dès à présent, il vous est possible d'acheter les copeaux par sac de 80 litres au prix de CHF 6.–/sac. Ces derniers sont vendus directement aux déchetteries du Rafour à Saint-Aubin et à Bevaix. Nous vous remercions de prévoir le montant exact de votre achat. Pour des commandes plus conséquentes, les copeaux peuvent être pris au hangar ou livrés selon les conditions mentionnées sur le site internet de la commune.

rénovation



© chasing_the_world

Le Pavillon des bains

Le Pavillon des bains a été construit en 1907 suite à l'incendie d'anciennes installations probablement construites en 1899 par Auguste Antoine Borel (1840-1915), banquier et consul de Suisse à San Francisco (Etats-Unis), qui avait acheté le château de Gorgier deux ans auparavant. D'importants travaux ont été effectués au château par le célèbre architecte neuchâtelois Léo Châtelain (1839-1913). Il n'est dès lors pas exclu que le Pavillon des bains soit une de ses œuvres. Si les joies de la baignade n'ont pas attendu le XIX^e siècle pour se développer sur les rives du lac de Neuchâtel, ce n'est cependant qu'à cette époque que des établissements spécifiques publics voient le jour. Vers 1850, on dénombre sept bains: celui de la Maladière, les deux du Crêt, celui des hommes au Port de Neuchâtel, celui des dames à l'Evole et les deux de Serrières. Dans ce contexte, le Pavillon des bains de Gorgier est un témoin architectural et historique de grande valeur. Les détails constructifs du pavillon - ossature en bois particulièrement décorative, clocheton et retour de toiture avec couverture en ardoise et épis de faitage - sont dignes d'intérêt. Par sa typologie, il reflète la conception de la baignade de l'époque (cabine homme/cabine femme) et le goût pour un certain exotisme (pagode).

En raison de la vétusté du pavillon prêt à s'effondrer, le service de la protection des monuments et des sites et le propriétaire du château de Gorgier ont décidé de le démonter en janvier 1996, après qu'une tempête eût raison de lui. Il a été mis sous protection le 3 février 1997. L'association de sauvegarde créée en décembre 1997 a acquis le pavillon, puis, en novembre 1999, l'a offert à la commune de Gorgier en échange de son entretien. Restauré une première fois en 2000, il a été installé à l'est du port de Chez-le-Bart, devant la buvette de la plage. L'année 2020 a vu la réfection de son plancher, de sa façade et de ses portes.

nouvelle loi

Avis aux propriétaires de chiens

Nous informons les propriétaires de chiens de ce qui suit:

- La naissance ou l'acquisition d'un chien doit se faire auprès de l'administration communale en nous communiquant le numéro de puce de l'animal.
- Le décès d'un chien, un changement de propriétaire ou un déménagement doivent aussi être annoncés à la commune dans les meilleurs délais.



COURS OBLIGATOIRES POUR LES NOUVEAUX DÉTENTEURS DE CHIEN

Dès le 1^{er} janvier 2021, si vous devenez l'heureuse ou l'heureux propriétaire d'un chien et qu'il s'agit de votre premier chien à votre nom, vous allez devoir participer à dix périodes d'éducation canine soit:

- Deux cours théoriques.
- Huit cours pratiques avec votre nouveau compagnon.

Pour savoir qui sont les éducateurs reconnus par le service des affaires vétérinaires, le délai accordé pour achever les cours ou toutes autres informations, rendez-vous sur le site: SCAV/animaux/chiens.

scolarité

Patrouilleurs scolaires à Bevaix

Depuis le 11 janvier 2021, l'école primaire de Bevaix a mis en place un service de patrouilleurs scolaires, exécuté par les élèves aux passages piétons des rues du Collège et d'Adophe-Ribaux à Bevaix.

Ces élèves ont suivi des cours organisés par le service de l'éducation routière de la police neuchâteloise et une agente de la sécurité publique de notre commune. Cette formation s'est déroulée en deux temps: une première partie théorique a été consacrée à la connaissance du règlement du patrouilleur, d'un aperçu de la loi sur la circulation routière et d'une leçon de pratique dans la cour d'école. Une seconde partie était consacrée à l'apprentissage pratique

en situation réelle aux passages piétons concernés.

Durant les premières semaines de mise en place, les élèves ont été soutenus par les agents du service de la sécurité publique. Ces derniers sont très fiers du travail accompli par les patrouilleurs car ils prennent vraiment à cœur leurs responsabilités et se font bien respecter par leurs camarades.

Les autorités de La Grande Béroche remercient les parents qui, pour la sécurité des enfants, les déposent comme il se doit en se garant sur les cases dépose-minute à disposition le long de la rue du Collège.

Les patrouilleurs et les élèves vous disent merci!

Le service de la sécurité publique

construction



© BartEcn SA

L'avancement des projets de salles de sport

La salle de sport de Gorgier s'implantera sur le site des travaux publics, à la rue de la Foulaz 11, lui-même situé sur l'abri de la protection civile. Il est également prévu l'aménagement de 33 places de parc à l'Est du futur bâtiment. En mai 2016, une demande de crédit est formulée auprès du législatif de l'ancienne commune de Gorgier. Le permis de construire est obtenu quatre ans plus tard, au printemps 2020.

Le 15 mars 2021, suite à une procédure ouverte de marché public pour le choix de l'architecte, une demande de crédit de CHF 350'000.-, en lien avec les appels d'offres, a été acceptée par le Conseil général. Cette première étape permettra d'affiner le devis général en fonction des appels d'offres effectifs. S'en suivra une seconde demande de crédit qui devrait intervenir à l'automne 2021 en lien avec la réalisation et la mise en service de la salle. Selon les premières estimations, le coût total du futur ouvrage atteint CHF 5'500'000.-.

Le calendrier prévu pour cette construction d'importance pour notre commune et plus spécialement pour le village de Gorgier prévoit le départ du chantier à la fin de l'année 2021 ou au début de 2022. Les travaux devraient s'étendre sur deux ans avec une remise de l'ouvrage prévue, selon le calendrier provisoire actuel, à l'été 2023.

Concernant la double salle de sport de Bevaix, le projet avance également. En effet, le Conseil général sera prochainement sollicité pour l'octroi d'un crédit permettant la mise en place d'une structure provisoire en prévision de la démolition de l'actuelle Grande Salle.

Tom Egger, conseiller communal

« LES VENDANGES, LA FÊTE APRÈS UNE ANNÉE DE DUR LABEUR »

Pierre Lambert est viticulteur bio au Domaine des Coccinelles, à La Grande Béroche. Marié à Kathrin, originaire de Westphalie (Allemagne), il est père de Nino, âgé de 10 ans.

Etabli à l'origine sur le coteau de Chez-le-Bart, le Domaine des Coccinelles s'étend maintenant jusqu'à Vaumarcus, sur une surface totale de 22 hectares. Pierre Lambert a repris l'exploitation familiale en 2006. Rencontre avec un homme aux journées bien remplies.

Pierre Lambert, depuis quand le Domaine des Coccinelles est-il en bio?

Pierre Lambert: Mon père Maurice était un des pionniers suisses du bio et membre fondateur de Bio-Neuchâtel; il a cultivé ses vignes biologiquement dès 1992, après un long processus débuté dans les années 1960.

Quels cépages cultivez-vous?

Je désire conserver le Pinot noir et le Chasselas, nos cépages du terroir ancestral! Mais nous cultivons au total quinze cépages de cuve dont le «quartet» de cépages suisses que sont Doral, Mara, Gamaret et Garanoir. L'avenir ce sont les cépages résistants, et nous sommes en train de développer fortement ces cépages dont le Solaris, le Divico ou encore le Souvignier gris.

En bio, comment combattez-vous les maladies?

On les pourfend au sabre! Non je rigole... La vigne est une plante sensible et les pathogènes les plus insidieux sont minuscules et difficiles à détecter... Donc je peux vous assurer que je ne dors pas toutes les nuits d'un sommeil profond pendant les mois de juin et juillet. Nous utilisons, bien sûr, des substances naturelles qui ne laissent pas de résidus dans le vin: des argiles avec de la prêle, du soufre, du bicarbonate de potassium et un petit peu de cuivre.

Le changement climatique a-t-il un impact sur la vigne?*

Un impact à court terme positif puisque c'est aussi – mais pas seulement – grâce à lui que nos vins – notamment notre Pinot noir – sont



nettement meilleurs qu'il y a vingt ou trente ans. Mais les nuages gris et noirs s'amoncellent: orages plus dévastateurs et donc plus de grêle, migration de ravageurs invasifs depuis le sud, paradoxalement risque accru de gel et aussi plus de périodes de sécheresse. Nous devons donc nous adapter très, très rapidement; filets de protection, installations d'irrigation, etc.

A plus long terme, le grand danger pour la viticulture suisse serait un arrêt complet du Gulf Stream, arrêt qui pourrait être entraîné indirectement par la fonte de la calotte groenlandaise.

A quel marché votre vin est-il destiné?

En Suisse uniquement!

Est-ce que le Covid et la situation actuelle pèsent sur la vente des vins?

Nos partenaires de la gastronomie souffrent! Par contre les clients de proximité nous ont été fidèles.

Comment voyez-vous l'évolution de la viticulture, tout le monde en bio?

Oui et non. Le bio est, bien sûr, globalement

plus durable, mais on peut faire très bien les choses en agriculture de conservation. Par exemple, dans les deux modes de culture, on peut stocker énormément de CO₂ dans nos sols. L'avenir pour moi, ce sont les cépages résistants, mieux conserver les ressources et nous passer le plus rapidement possible des énergies fossiles carbonées.

Comment se répartit le travail durant l'année?

Intense en juin-juillet et lors des vendanges, mais on bosse onze mois par an, le douzième on médite...

Les vendanges sont toujours et encore faites à la main! Elles sont, bien sûr, le meilleur moment, la fête après une année de dur labeur. Un chouette moment de partage aussi, avec toutes ces personnes qui sont de passage, deux ou trois semaines au plus, des nomades du travail agricole en quelque sorte! Mais c'est un peu dommage que les gens locaux ne participent presque plus.

*** Adaptation de la viticulture neuchâteloise aux changements climatiques – Projet 2019-2021**

La Grande Béroche a accepté en 2018 de participer financièrement à cette étude prévue sur trois ans. Ce projet, mené par la Confédération (OFAG – Office fédéral de l'agriculture) avec l'appui de divers partenaires comme l'Université de Neuchâtel, la Station viticole cantonale, le Service de l'agriculture, les communes viticoles, la Fédération neuchâteloise des vignerons (FNV) et l'Interprofession vitivinicole neuchâteloise (IVN), permettra de définir les conditions climatiques au-delà desquelles la viticulture dans la région neuchâteloise peut ou doit s'adapter pour y faire face. L'étude, intégrant dès le départ les acteurs de la pratique, permettra non seulement d'établir des stratégies d'adaptation, mais également de préciser les modifications nécessaires aux niveaux des recommandations et de la législation.

